

**Fondation Hironnelle Media for
Peace and Human Dignity
Genève**

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation
relatif aux comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2025

Rapport de l'organe de révision au Conseil de la Fondation Hirondelle Media for Peace and Human Dignity, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hirondelle Media for Peace and Human Dignity (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds affectés et du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de vérification par les auditeurs.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de la fondation.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser ses activités, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Forvis Mazars SA

Signed by:

4143815EEFF54D9...
Fanny Chapuis
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Signé par :

930F989F68BC4B7...
Haris Ramic
Expert-réviseur agréé

Genève, le 20 mai 2026

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe)

I. Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

	Réf.	2025	2024
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités	1.d	4'589'430	6'291'582
Créances	1.e	19'810	2'831
Financements à recevoir	1.j	1'762'313	1'325'726
Autres créances	1.e	932'374	977'661
Actifs de régularisation	1.e	230'456	166'232
		<u>7'534'383</u>	<u>8'764'033</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1.f	78'695	88'159
Immobilisations incorporelles	1.f	31'221	80'550
Immobilisations financières	1.g	80'183	81'268
		<u>190'099</u>	<u>249'976</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>7'724'482</u>	<u>9'014'009</u>
PASSIF			
Engagements à court terme			
Dettes à court terme		1'242'937	1'442'973
Passifs de régularisation	1.h	226'176	198'150
Emprunts divers		-	-
Provision pour litiges	1.i	23'978	77'631
		<u>1'493'091</u>	<u>1'718'754</u>
Engagements à long terme			
Provision pour fin de contrats collaborateurs	1.i	66'100	118'144
		<u>66'100</u>	<u>118'144</u>
Capital des fonds affectés			
Fonds affectés	1.j	2'427'443	3'571'352
		<u>2'427'443</u>	<u>3'571'352</u>
Capital de la fondation			
Capital de fondation		50'000	50'000
Capital FNL	1.b	12'315	12'315
Fonds liés de solidarité	3.a	64'416	34'416
Fonds liés de soutien	3.a	569'307	569'307
Capital libre		3'041'811	2'939'721
		<u>3'737'848</u>	<u>3'605'759</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>7'724'482</u>	<u>9'014'009</u>

II. Compte d'exploitation de la Fondation Hironnelle (en francs suisses)

PRODUITS	2025	2024
FONDS AFFECTES		
Fonds publics		
Contributions aux Fonds publics suisses affectés	4'736'280	6'128'019
Contributions aux Fonds publics internationaux affectés	6'157'260	5'944'127
Total fonds publics affectés	<u>10'893'540</u>	<u>12'072'146</u>
Fonds privés		
Contributions aux Fonds privés suisses affectés	1'666'331	837'316
Contributions aux Fonds privés internationaux affectés	-	231'650
Total fonds privés affectés	<u>1'666'331</u>	<u>1'068'965</u>
TOTAL DES PRODUITS AFFECTES	<u>12'559'871</u>	<u>13'141'111</u>
FONDS LIBRES		
Fonds publics		
Fonds publics suisse libres	81'768	-
Fonds publics internationaux libres	26'708	-
Total fonds publics libres	<u>108'476</u>	<u>-</u>
Fonds privés		
Fonds privés suisses libres	221'016	222'835
Fonds privés internationaux libres	-	-
Total fonds privés libres	<u>221'016</u>	<u>222'835</u>
Autres produits libres		
Contrats de partenariat de communication et vente expertise	306'868	524'806
	<u>306'868</u>	<u>524'806</u>
TOTAL DES PRODUITS LIBRES	<u>636'360</u>	<u>747'641</u>
TOTAL DES PRODUITS	<u>13'196'231</u>	<u>13'888'752</u>

CHARGES		2025	2024
Charges des projets			
Personnel		(7'247'853)	(7'359'177)
Opérations		(4'898'326)	(5'244'677)
Amortissement des équipements		(346'283)	(218'933)
Charges indirectes allouées aux projets		(777'055)	(806'065)
		(13'269'517)	(13'628'852)
Charges du siège de la Fondation Hironnelle			
Personnel		(746'670)	(801'306)
Opérations		(405'855)	(476'059)
Amortissement des équipements		(48'823)	(30'948)
Charges indirectes allouées aux projets		447'182	806'065
		(754'166)	(502'248)
Charges recherches de fonds et communication			
Personnel		(283'707)	(206'012)
Opérations		(49'547)	(49'623)
Amortissement des équipements		-	(1'527)
Charges indirectes allouées aux projets		329'873	-
		(3'381)	(257'162)
TOTAL CHARGES		(14'027'064)	(14'388'262)
Résultat d'exploitation		(830'833)	(499'510)
Produits financiers		14'538	26'616
Gains (pertes) de change		(203'780)	(7'934)
Résultat financier		(189'242)	18'682
Produits (Charges) exceptionnels	1.m	46'178	(78'889)
Résultat Exceptionnel		46'178	(78'889)
Résultat avant variation du capital des fonds		(973'897)	(559'717)
Variation du capital des fonds affectés (hors effet de change)	2,5	1'105'986	888'777
Résultat annuel avant allocations au capital de la fondation		132'089	329'060
Allocations nettes au capital des fonds			
Allocation au capital libre		102'089	345'793
Allocation au capital lié		30'000	(16'733)
Total allocations nettes au capital de la fondation		132'089	329'060

Fondation Hirondelle, Media for Peace and Human Dignity, Genève

	Béni	Burkina Faso	Burundi	Divers projets	Guinée Bissau	Innovation éditoriale	Justice transitionnelle	Madagascar	Mali	Monitoring, Evaluation & Learning	Myanmar	Niger	Nouveaux Projets	RCA	RDC	Recherche	Tchad	Tunisie	Ukraine	Siège	Total	
Compte d'exploitation par opération pour l'exercice 2025 (en francs suisses)																						
Produits																						
Bailleurs de fonds publics																						
Suisse																						
Contribution de Programme DDC	32'225	139'645	-	16'721	8'087	48'367	251'277	97'855	92'665	40'240	51'740	174'253	176'196	272'724	372'836	112'788	83'493	18'203	85'597	655'589	2'730'500	
FEDEVACO	-	-	-	-	-	-	-	70'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70'000
Mandats DDC/Contribution de projet BUCO	-	455'814	-	24'612	-	-	-	-	-	-	-	597'205	-	549'000	-	-	-	309'130	-	-	-	1'935'761
Autres																						
Agence des Nations Unies (UNICEF)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39'828	-	-	-	-	-	-	-	39'828
Allemagne (GIZ + MoFA)	-	60'641	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93'346	-	-	-	-	-	-	-	-	-	153'987
Belgique (ambassade)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46'479	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46'479
Canada (DFATD)	-	-	-	101'629	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	101'629
Commission européenne	80'464	557'153	-	69'048	140'951	-	-	857'336	-	-	-	-	-	2'069'521	1'036'469	-	-	-	-	-	-	4'810'629
Espagne (ambassade)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France (AFD)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège (MoFA)	-	59'559	-	-	-	-	-	-	71'137	-	-	67'170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	197'866
Pays-Bas (MoFA)	-	290'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	290'000
République tchèque (MoFA)	-	107'911	-	-	-	-	-	-	40'550	-	-	44'632	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100'193
Royaume-Uni (FCDO-UKCSS, H2H Network)	-	63'056	-	-	-	-	-	110'140	-	-	-	80'380	-	-	156'584	-	6'193	-	-	-	4'220	416'353
Total bailleurs de fonds publics	112'689	1'636'659	-	212'009	149'038	48'367	251'277	167'855	1'171'829	40'240	51'740	1'103'465	176'196	2'931'073	1'565'889	112'788	89'686	327'333	85'597	659'809	10'893'540	
Bailleurs de fonds privés																						
Suisse																						
Chaîne du Bonheur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'084'331	-	-	1'084'331
Donateurs privés	-	-	-	-	-	-	1'439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56'997	58'437
Fondations privées	-	-	-	-	-	-	95'000	20'000	-	-	35'000	-	-	-	-	-	-	-	432'000	-	-	662'000
Loterie Romande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Partenariat RTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75'000	75'000
Autres																						
Autres Donateurs	-	-	-	-	-	-	7'579	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'579
Total bailleurs de fonds privés	-	-	-	-	-	-	104'018	20'000	-	-	35'000	-	-	-	-	-	-	-	1'516'331	211'997	1'887'347	
Autres produits																						
Contrats de partenariat de communication et vente expertise	-	93'959	-	506	-	1'500	-	-	21'973	350	-	48'405	-	148'209	31'690	4'606	-	30'334	-	33'812	-	415'344
Total autres produits	-	93'959	-	506	-	1'500	-	-	21'973	350	-	48'405	-	148'209	31'690	4'606	-	30'334	-	33'812	-	415'344
Total des produits	112'689	1'730'618	-	212'516	149'038	49'867	355'295	187'855	1'193'802	40'590	86'740	1'151'870	176'196	3'079'283	1'597'579	117'395	89'686	357'668	1'601'928	905'619	13'196'231	
Charges																						
Personnel	(170'494)	(874'335)	-	(138'878)	(52'929)	(35'226)	(341'660)	(128'825)	(921'418)	(36'290)	(68'473)	(619'627)	(147'804)	(1'587'229)	(799'889)	(101'089)	(477'681)	(139'059)	(606'947)	(1'030'377)	(8'278'230)	
Opérations	(107'310)	(702'702)	-	(102'350)	(14'033)	(13'141)	(44'673)	(50'059)	(629'598)	(3'950)	(14'055)	(379'750)	(28'392)	(915'010)	(699'933)	(11'699)	(220'656)	(159'361)	(801'654)	(455'402)	(5'353'728)	
Equipements	-	(53'250)	-	-	-	-	-	-	(28'432)	-	-	(5'159)	-	(96'509)	(22'713)	-	(108'039)	(28'884)	(3'297)	(48'823)	(395'106)	
Charges indirectes allouées aux projets	(18'789)	(112'776)	-	(21'120)	(4'121)	-	(18'913)	(8'972)	(112'923)	-	(4'212)	(39'775)	-	(155'739)	(79'055)	-	(51'028)	-	(149'633)	777'055	-	
Total charges directes	(296'593)	(1'743'063)	-	(262'348)	(71'084)	(48'367)	(405'247)	(187'855)	(1'692'371)	(40'240)	(86'740)	(1'044'311)	(176'196)	(2'754'486)	(1'601'590)	(112'788)	(857'404)	(327'305)	(1'561'530)	(757'547)	(14'027'064)	
Résultat opérationnel avant variation capital des fonds affectés	(183'905)	(12'445)	-	(49'832)	77'954	1'500	(49'952)	(0)	(498'569)	350	0	107'559	-	324'796	(4'011)	4'606	(767'717)	30'363	40'397	148'072	(830'833)	
Variation du capital des fonds affectés	177'549	165'438	226	50'454	(77'311)	-	50'000	-	360'863	-	-	(84'234)	-	(261'510)	11'097	-	776'776	-	(40'398)	15'000	1'143'949	
Résultat opérationnel après variation du capital des fonds affectés	-6'356	152'993	226	622	643	1'500	49	-0	-137'706	350	0	23'325	-	63'286	7'086	4'606	9'059	30'363	-	163'072	313'117	
Résultat financier et exceptionnel*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-181'028	-181'028
Résultat annuel avant allocations au capital de la fondation	(6'356)	152'993	226	622	643	1'500	49	(0)	(137'706)	350	0	23'325	-	63'286	7'086	4'606	9'059	30'363	-	(17'956)	132'089	

* en prenant en compte impact de change des fonds affectés

III. Tableau de flux de trésorerie (en francs suisses)

Flux financiers de l'activité d'exploitation	2025	2024
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	132'089	329'060
Amortissements des équipements	395'106	251'407
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances	(16'979)	106'796
Augmentation (-) / Diminution (+) des Financements à recevoir	(436'588)	645'038
Augmentation (-) / Diminution (+) des Autres créances	45'287	(316'789)
Augmentation (-) / Diminution (+) des actifs de régularisation	(64'224)	111'071
Augmentation (+) / Diminution (-) des dettes à court terme	(200'036)	832'954
Augmentation (+) / Diminution (-) des passifs de régularisation	28'026	(80'999)
Augmentation (+) / Diminution (-) de provisions pour litiges et fin de contrats collaborateurs	(105'697)	17'688
Augmentation (+) / Diminution (-) du capital des fonds affectés	(1'143'909)	(820'442)
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	(1'366'923)	1'075'785
Investissements (-) / Désinvestissements (+) d'immobilisations corporelles	(336'314)	(351'835)
Investissements (-) / Désinvestissements (+) d'immobilisations financières	1'085	278'439
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	(335'230)	(73'396)
Variation des liquidités	(1'702'153)	1'002'389
Liquidités au 1er janvier	6'291'582	5'289'193
Liquidités au 31 décembre	4'589'430	6'291'582
Augmentation (+) / Diminution (-) des liquidités pendant l'exercice	(1'702'153)	1'002'389

IV. Tableau de variation des fonds affectés et du capital 2025

Réf. *	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2025	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets *	Différence de change	Etat des fonds au 31.12.25	Variations du capital des fonds
	Fonds affectés								
	Fonds Bénin	242'495	-	76'447	(18'824)	(260'351)	7'451	47'217	(195'278)
	Fonds Burkina Faso	534'419	-	1'381'440	-	(1'550'646)	3'767	368'981	(165'438)
	Fonds Burundi	22'785	-	-	-	-	(226)	22'559	(226)
	Fonds Divers projets	61'100	-	209'843	56'180	(262'854)	1'501	65'771	4'671
	Fonds Guinée Bissau	-	-	149'038	-	(71'084)	(643)	77'311	77'311
	Fonds Innovation éditoriale	-	-	48'367	-	(48'367)	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	150'000	-	355'295	-	(405'246)	(49)	100'000	(50'000)
	Fonds Madagascar	11'667	-	187'855	-	(187'855)	-	11'667	-
	Fonds Mali	953'870	-	808'724	18'716	(1'169'232)	(355)	611'723	(342'147)
	Fonds MEAL	-	-	40'240	-	(40'240)	-	-	-
	Fonds Myanmar	-	-	86'740	-	(86'740)	-	-	-
	Fonds Niger	74'615	-	1'028'736	-	(962'468)	17'966	158'849	84'234
	Fonds Nouveaux projets	-	-	176'196	-	(176'196)	-	-	-
	Fonds RCA	67'612	-	2'732'961	-	(2'479'751)	8'300	329'122	261'510
	Fonds RDC	17'853	-	1'236'871	-	(1'257'238)	9'270	6'756	(11'097)
	Fonds Recherche	-	-	112'788	-	(112'788)	-	-	-
	Fonds Tchad	1'368'725	-	83'493	(56'072)	(851'210)	(9'059)	535'877	(832'848)
	Fonds Tunisie	29'546	-	303'573	-	(303'572)	-	29'546	0
	Fonds Ukraine	-	-	1'498'357	-	(1'457'959)	-	40'398	40'398
	Fonds Siège	36'666	-	659'809	-	(674'808)	-	21'666	(15'000)
	Total fonds affectés	3'571'352	-	11'176'774	-	(12'358'606)	37'923	2'427'443	(1'143'909)
	Capital de la fondation								
	Capital de la fondation	50'000	-	-	-	-	-	50'000	-
1.b	Capital FNL	12'315	-	-	-	-	-	12'315	-
3.a	Fonds liés de solidarité	34'416	-	30'000	-	-	-	64'416	30'000
3.a	Fonds liés de soutien	569'307	-	-	-	-	-	569'307	-
	Capital Libre	2'939'721	-	102'089	-	-	-	3'041'811	102'089
	Total capital de la fondation	3'605'759	-	132'089	-	-	-	3'737'849	132'089
	Total	7'177'111	-	11'308'863	-	(12'358'606)	37'923	6'165'291	(1'011'820)

IV. Tableau de variation des fonds affectés et du capital 2024

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2024	Produits internes	Attributions aux fonds*	Transferts internes**	Utilisation pour projets*	Différence de change	Etat des fonds au 31.12.24	Variations du capital des fonds
	Fonds affectés								
	Fonds Bénin	-	-	381'463	-	(134'313)	(4'655)	242'495	242'495
	Fonds Burkina Faso	1'443'910	-	1'413'546	38'572	(2'372'626)	11'017	534'418	(909'492)
	Fonds Burundi	-	-	64'668	-	(40'385)	(1'499)	22'785	22'785
	Fonds Covid	6'096	-	-	(6'096)	-	-	-	(6'096)
	Fonds Divers projets	-	-	117'232	-	(55'951)	(181)	61'100	61'100
	Fonds Formations Violences et Extrémisme	-	-	29'000	-	(29'000)	-	-	-
	Fonds Innovation éditoriale	-	-	108'008	-	(108'008)	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	56'000	-	563'751	-	(469'751)	-	150'000	94'000
	Fonds Madagascar	145	-	296'269	-	(286'480)	1'734	11'668	11'523
	Fonds Mali	381'829	-	2'428'274	(131'743)	(1'732'054)	7'564	953'870	572'041
	Fonds MEAL	-	-	83'557	-	(83'557)	-	-	-
	Fonds Myanmar	76'185	-	257'637	-	(333'822)	-	-	(76'185)
	Fonds Niger	53'935	-	1'903'534	99'267	(1'981'631)	(487)	74'617	20'683
	Fonds Nouveaux projets	-	-	167'520	-	(167'520)	-	-	-
	Fonds RCA	51'659	-	2'841'313	-	(2'833'491)	8'131	67'611	15'952
	Fonds RDC	1'052'313	-	508'905	-	(1'584'052)	40'686	17'852	(1'034'461)
	Fonds Recherche	5'542	-	150'892	-	(156'605)	171	-	(5'542)
	Fonds Tchad	-	-	1'362'869	-	-	5'856	1'368'725	1'368'725
	Fonds Tunisie	29'546	-	242'680	-	(242'680)	-	29'546	-
	Fonds Ukraine	1'010'524	-	640'092	-	(1'650'617)	-	-	(1'010'524)
	Fonds Siège	224'109	-	464'819	-	(652'262)	-	36'666	(187'443)
	Total fonds affectés	4'391'793		14'026'029		(14'914'806)	68'337	3'571'352	(820'440)
	Capital de la fondation								
	Capital de la fondation	50'000	-	-	-	-	-	50'000	-
1.b	Capital FNL	12'315	-	-	-	-	-	12'315	-
3.a	Fonds liés de solidarité	51'149	-	-	-	(16'733)	-	34'416	(16'733)
3.a	Fonds liés de soutien	569'307	-	-	-	-	-	569'307	-
	Capital Libre	2'593'928	-	345'793	-	-	-	2'939'721	345'793
	Total capital de la fondation	3'276'699		345'793		(16'733)		3'605'759	329'060
	Total	7'668'492		14'371'822		(14'931'539)	68'337	7'177'111	(491'381)

* Les montants ressortant des "attributions aux fonds" et "utilisation pour projets" comprennent en 2024 des ajustements de mouvements de fonds résultant de l'adaptation de la pratique comptable appliquée en 2023.

** Les transferts internes sont des corrections techniques concernant des financements affectés à plusieurs projets passés, qui respectent la volonté du bailleur

Types de provisions	Etat au 31.12.23	Constitution	Dissolution/ utilisation	Etat au 31.12.24	Constitution	Dissolution/ utilisation	Etat au 31.12.25
Provision pour contentieux	76'046	17'000	15'415	77'631	6'978	60'631	23'978
Provision pour fin de contrats collaborateurs	102'040	28'475	12'371	118'144	55'285	107'329	66'100
Total des provisions	178'086	45'475	27'786	195'774	62'263	167'960	90'077

Annexe aux comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025

Présentation

La Fondation Hirondelle Media for Peace and Dignity (ci-après Fondation Hirondelle) est une organisation suisse à but non lucratif créée en 1995 (Article 80 et suivants du Code civil suisse), enregistrée au registre du commerce de Genève et ayant ses bureaux à Lausanne, qui assure aux populations confrontées à des crises un accès à des informations fiables, locales et indépendantes.

Par son action, plusieurs millions de personnes dans des pays en guerre, des contextes de post-conflit ou de crise humanitaire, et des sociétés en transition démocratique ont accès chaque jour à des médias qui leur parlent, et qui les écoutent.

Le Conseil de Fondation est composé de cinq à quinze membres, dont la moitié au moins sont des journalistes ou issus des métiers des médias. Leur mandat est de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. Le Conseil désigne en son sein un Conseil restreint de trois à cinq membres, dont le Président du Conseil.

En 2025, le rapport annuel comprend le rapport de performance requis par la norme Swiss GAAP RPC 21. Les comptes ont été validés par le Conseil de Fondation le 20 mai 2026.

1. Principes comptables et de présentation des comptes

1.a Généralités

Les comptes de la Fondation Hirondelle sont établis conformément aux dispositions des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21. Cette présentation offre une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de la fondation.

Les états financiers sont basés sur les comptes annuels au 31 décembre 2025 qui ont été établis selon des principes uniformes. Les montants présents dans les comptes sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

En 2024, la Fondation a procédé à une refonte de la présentation des états financiers annuels afin d'intégrer les exigences spécifiques de la RPC 21 et améliorer leur

conformité avec les normes Swiss GAAP RPC fondamentales.

La Fondation Hirondelle a adopté la méthode Zewo (service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons) dans son calcul des charges de projets, administratives et de collecte de fonds, ainsi que dans leur présentation (voir www.zewo.ch).

La société Forvis Mazars a été sélectionnée pour effectuer l'audit des états financiers de la Fondation dès l'année fiscale 2024.

1.b Périmètre d'intégration

Les états financiers contiennent les comptes annuels de l'ensemble des bureaux de la Fondation Hirondelle présents au Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, le Tchad, la Tunisie et l'Ukraine. La Fondation Hirondelle intègre également le capital de Fondation Ndeke Luka (FNL) dont elle dispose du contrôle.

Il est à noter que nous travaillons avec et soutenons des partenaires externes, notamment au Bénin, à Madagascar, au Mali, au Myanmar, en RDC et en Ukraine.

1.c Conversion des devises étrangères

En cours d'année les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux moyens Oanda du mois N-1 de leur comptabilisation.

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre. Les résultats de ces conversions sont reconnus dans le résultat financier. Les taux des principales devises à la date du bilan sont présentés ci-dessous (équivalent en franc suisse d'une unité en devise).

Monnaies	2025	2024
EUR	0,9307	0,9400
GBP	1,0666	1,1343
TND	0,2715	0,2828
USD	0,7927	0,9049
XAF/XOF	0,0014	0,0014

1.d Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les banques au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur

valeur nominale. Le tableau suivant présente les liquidités par devise en CHF au 31 décembre.

Monnaies	2025	2024
CHF	2 733 593	3 663 963
EUR	1 118 727	1 550 885
GBP	19 488	15 755
SEK	0	2 249
TND	65 838	44 303
USD	262 616	578 198
XAF/XOF	370 647	436 125
Autres monnaies (UAH et CDF)	18 520	102
Total CHF	4 589 429	6 291 582

1.e Créances, autres créances et actifs de régularisation

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaires.

Les actifs de régularisation comprennent les charges payées d'avance concernant notamment les assurances sociales suisses et les assurances voyage et risque de guerre.

1.f Immobilisations corporelles et incorporelles

La Fondation Hirondelle reconnaît en immobilisations corporelles les acquisitions d'équipement IT d'un montant de CHF 1'000 et supérieur par unité et les autres équipements acquis à partir de CHF 2'000 par unité. Les immobilisations incorporelles acquises sont portées au bilan à partir d'une acquisition de CHF 1'000.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

- Equipement IT : 3 ans
- Autre équipement : 3 ans
- Immobilisations incorporelles : 3 ans
- Immobilisations à l'étranger* : Amortissement direct et immédiat.

*La Fondation Hirondelle utilise du matériel et des véhicules dans le cadre de ses projets conduits à l'étranger ; ce matériel et ces véhicules sont généralement entièrement amortis lors de leur mise en service. Cet amortissement immédiat se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère la Fondation Hirondelle, qui rendent difficile l'appréciation de leur durée d'utilisation effective, en général courte, et de la valeur résiduelle des actifs corporels. Dans deux contextes et cas spécifiques en RDC et au Burkina, deux véhicules sont amortis de manière linéaire sur 3 ans.

1.g Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

1.h Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent les charges à payer relatives notamment aux assurances sociales suisses et étrangères, aux impôts et taxes, ainsi que les honoraires des sociétés de révision comptables.

1.i Provisions

Les provisions représentent la valeur de possibles sorties de fonds futures résultant d'événements passés, se produisant sans contre-prestation. Une estimation fiable du montant de la provision peut être effectuée. Ces provisions sont considérées comme étant à court terme si leur utilisation est estimée à moins de 12 mois, à long terme au-delà.

1.j Reconnaissance des produits

Contrats de financement

Les produits provenant de contrats de financement passés avec des bailleurs de fonds (gouvernements, fondations, cantons, entreprises et autres) sont comptabilisés en produits lors de la réception des fonds.

Les montants reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir et dès lors qu'il existe des stipulations contractuelles spécifiant la possibilité de retourner cet actif au bailleur, sont enregistrés sous la rubrique du bilan « Capital des fonds ». Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan « Financements à recevoir ».

Les engagements budgétaires liés aux contrats de financement sont considérés comme engagements conditionnels.

Produits de prestation fournies et dons

Les produits provenant de prestations fournies (contrats régies, vente expertise...) sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par la Fondation Hirondelle.

Les dons sont affectés conformément à l'intention du donateur. En l'absence d'intention exprimée, ils sont considérés comme des dons libres.

Tous les autres produits et dons encaissés sans mention particulière sont comptabilisés en produits non affectés et acquis à la Fondation Hironnelle.

Fonds de la Confédération suisse (en CHF)

Récapitulatif de l'évolution des fonds (selon le tableau de variation du capital)	Etat des fonds au 01.01.2025	Attribution aux fonds	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.2025
Contribution de programme DDC (contrat 81083843)	-	2 730 500	2 730 500	-
Mandats DDC/contribution de projet BUCO	960 249	2 019 419	2 738 026	253 549

1.k Impôts

La Fondation Hironnelle est exemptée d'impôts directs sur le revenu selon décision du 12 juin 1995 du canton de Genève. Cette décision n'est soumise à aucune condition.

La Fondation Hironnelle est assujettie à la TVA en Suisse depuis le 1er janvier 2019.

1.l Recherche de fonds et communication

Les charges de recherche de fonds et de communication s'élevaient à CHF 333 354 (2024 : CHF 257 162), soit 2,37% (2024 : 1.79%) des charges totales de la Fondation. Ces éléments sont calculés selon la méthodologie Zewo (norme 13.3).

1.m Charges et produits exceptionnels

En 2025, certains contrats de financement ont été soldés et une révision des provisions anciennes inactives a été effectuée.

2. Gestion des risques financiers

Une évaluation annuelle de la matrice de risque Corporate de la Fondation Hironnelle est soumise au Conseil de Fondation chaque année.

En ce qui concerne les risques financiers, les éléments suivants sont à souligner :

2.1 Risque de change

La Fondation Hironnelle est exposée aux fluctuations des cours de change dans la mesure où 44% des recettes (2024 : 44%) et 61% des dépenses (2024 : 55%) sont en devises étrangères.

La Fondation Hironnelle n'a pas de politique active de couverture de risque de change et convertit les devises soit à leur réception soit selon les besoins.

2.2 Risque bancaire

La Fondation Hironnelle opère à travers différentes banques internationales ou locales en Suisse et dans ses pays d'intervention.

2.3 Risque de contrepartie

Les risques de contrepartie sont limités dans la mesure où la majorité des créances sont avec des gouvernements ou des institutions multilatérales.

2.4 Liquidités et réserves

Les réserves de la Fondation Hironnelle sont essentielles pour préserver sa réactivité opérationnelle et faire face aux aléas des financements. La Fondation Hironnelle vise à assurer un niveau suffisant de liquidité pour ses opérations et à maintenir ses réserves aux niveaux requis par Zewo. L'essentiel des réserves est constitué de liquidités.

2.5 Variation de change des fonds affectés

La variation de change des fonds affectés est intégrée dans le tableau de variation du capital pour plus de clarté au niveau de la présentation des soldes, attributions et utilisations du fonds. Les différences de change apparaissent dans le compte d'exploitation sous la rubrique du résultat financier et dans le solde des fonds affectés au bilan.

3. Commentaires relatifs aux états financiers

3.a Fonds régis par un règlement d'utilisation

Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité est destiné à soutenir les personnels nationaux et leur famille qui se trouveraient dans un besoin extrême. Le fonds a été doté en 2025 à hauteur de CHF 30 000 augmentant le solde disponible à un total de CHF 64 416 au 31.12.2025 (2024 : CHF 34 416).

Fonds de soutien

Le Fonds de soutien est destiné exclusivement à consolider l'assise financière de la Fondation Hirondelle et à contribuer à lui assurer les liquidités dont elle a besoin.

Il n'a pas reconnu de variation en 2025 et totalise un montant de CHF 569'307 au 31.12.2025 (2024 : CHF 569'307).

3.b Indemnités versées aux membres des organes responsables

Le Conseil de fondation travaille bénévolement. La rémunération du comité de direction pour 2025 s'élève à CHF 466'667 (2024 : CHF 460'000).

3.c Prévoyance professionnelle

Au 31 décembre 2025, 27 personnes de la Fondation Hirondelle (sous contrat de droit suisse, soumis obligatoirement aux assurances sociales suisses et ayant un salaire supérieur à CHF 10'000) sont assurées contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès auprès de la collective de prévoyance Copré, selon un plan de prévoyance en primauté des prestations (2024 : 29 personnes). Les contributions définies dans le plan de prévoyance sont financées par les cotisations de la Fondation Hirondelle et ses collaborateurs sur une base de 60/40. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance et les risques sont garantis par la collective de prévoyance Copré, et réassurés par ElipsLife AG. Il n'existe aucune réserve de cotisations de l'employeur.

En CHF	2025	2024
Taux de couverture	110.43%	107.26%
Part économique de la Fondation Hirondelle	290'765	248'682

3.d Personnel

Personnel au 31.12	2025	2024
Personnel en Suisse	25	28
Nombre d'apprentis et stagiaires en Suisse	2	1
Personnel expatrié	8	11
Personnel national	235	252
Total personnel	270	292

Equivalents plein temps (EPT) au 31.12	2025	2024
EPT en Suisse	22,5	23,6
EPT apprentis et stagiaires en Suisse	2,0	1,0
EPT expatriés	8,0	10,6
EPT nationaux	233,8	250,5
Total EPT	266,3	285,7

A ces employés.e.s s'ajoute une large équipe de correspondants et pigistes qui nous permettent de travailler au plus proche des bénéficiaires dans nos pays d'intervention. Nous faisons aussi appel régulièrement à des expert.e.s en formation pour le renforcement des capacités de nos équipes et de nos partenaires.

3.e Valorisation des gratuités

Les gratuités reçues en prestations sont évaluées en fonction du tarif du prestataire. Dans les cas où le montant n'est pas spécifié par le prestataire, nous utilisons le prix journalier de la grille de salaires de la Fondation Hirondelle.

Nos réviseurs nous ont fait une contribution pro-bono de CHF 8 000 en 2025 (2024 : CHF 8'000).

Il n'y pas eu d'autres contributions pro-bono en 2025 (2024 : CHF 1'300).

3.f Engagements hors bilan

Engagements loyers et leasings	1er entresol	Bureaux	Leasing
Prochaine échéance	31.01.28	31.01.28	01.09.27
Nb mois avant échéance	25	25	21
Loyer mensuel	2'622	6'736	316
Engagements hors bilan 31.12.2025	65 550	168 400	6 636
Engagements hors bilan 31.12.2024	97 014	249 232	10 428

3.g Cotisations

La Fondation Hironnelle paie des cotisations annuelles (présentées dans les charges du siège) pour être membre des organisations suivantes :

- Communauté d'intérêt pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD)
- Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO)
- Global Forum for media Development (GFMD)
- Human Rights & Democracy Network (HRDN)
- La plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- Plateforme des ONG suisses Alliance Sud
- Zewo.

3. i Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires suivants ont été versés au cours de l'exercice aux sociétés de révision pour les audits des comptes et des projets en Suisse et à l'étranger, dont Forvis Mazars :

En CHF	31.12.2025	31.12.2024
Révision	24 027	31 248
Autres services	116 648	132 638
Total	140 675	163 886

4. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement important ayant un impact sur les comptes annuels 2025 n'est survenu entre la date du bilan et la date de validation des comptes annuels par le Conseil de fondation.



Avenue du Temple 19C
1012 Lausanne
Suisse

T +41 21 654 20 20
www.hironnelle.org

